

**Collège Boréal d'arts appliqués et de  
technologie**

**Rapport de l'auditeur indépendant et  
états financiers consolidés**

**31 mars 2013 et 2012**

## Rapport de l'auditeur indépendant

### Au conseil d'administration du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Nous avons effectué nos audits des états financiers ci-joints du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie, qui comprennent les bilans consolidés aux 31 mars 2013, 31 mars 2012 et 1er avril 2011 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds, des gains de réévaluation et des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 mars 2013 et 31 mars 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons nos audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne du Collège portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Collège. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie aux 31 mars 2013, 31 mars 2012 et 1er avril 2011 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 mars 2013 et 31 mars 2012, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Sudbury, Ontario  
Le 8 juin 2013

*Collins Barrow, Sudbury - Nipissing S.R.L.*

COMPTABLES AGRÉÉS,  
EXPERTS-COMPTABLES AUTORISÉS

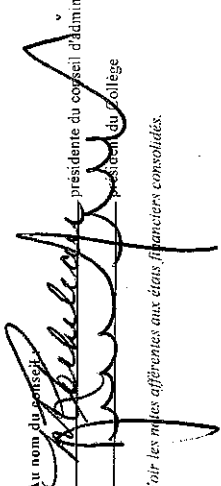
## **Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie**


### **États financiers consolidés 31 mars 2013 et 2012**

Bilans consolidés	1-2
États consolidés de l'évolution des soldes de fonds	3
États consolidés des gains de réévaluation	4
États consolidés des résultats	5
États consolidés des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-31
Renseignements supplémentaires	
Annexe 1 - Analyse des recettes	32-33
Annexe 2 - Analyse des dépenses liées à l'enseignement	34
Annexe 3 - Analyse des dépenses liées à l'administration	35
Annexe 4 - Analyse des dépenses liées aux affaires des étudiantes et étudiants	36
Annexe 5 - Analyse des dépenses liées aux ressources matérielles	37
Annexe 6 - Analyse des dépenses supplémentaires	38
Annexe 7 - Analyse des dépenses liées aux entreprises auxiliaires	39

**Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie**  
**Bilans consolidés**  
 Aux 31 mars 2013, 31 mars 2012 et 1er avril 2011

	31 mars 2013					31 mars 2012	1 avril 2011
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 7)	Fonds de bourses	Total	Total
<b>Actif</b>							
Actif à court terme							
Encaisse	9 531 766 \$		147 880 \$		1 437 \$	12 960 444 \$	25 767 006 \$
Débiteurs (note 5)	3 933 873	40 209 \$	-	-	2 602	5 987 370	4 712 192
Frais payés d'avance	336 266	-	-	-	-	391 434	200 904
Versement à court terme sur le débiteur à long terme	176 000	-	-	-	-	169 000	161 000
Virements interfonds	491 767	-	-	-	(491 767)	-	-
	<u>14 469 672</u>	<u>40 209</u>	<u>147 880</u>	<u>-</u>	<u>(487 728)</u>	<u>19 508 248</u>	<u>30 841 102</u>
Placements (note 6)							
Immobilisations (note 8)	-	11 254	-	8 768 727	2 217 646	15 702 077	14 041 292
Débiteur à long terme (note 9)	-	95 781 102	-	-	-	88 856 988	78 482 228
Frais reportés - Campus de Toronto et Campus du Nipissing (note 17)	5 844 542	-	-	-	-	6 021 378	6 190 702
	<u>1 915 643</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2 100 893</u>	<u>2 286 143</u>
	<u>22 229 857 \$</u>	<u>95 832 565 \$</u>	<u>147 880 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>	<u>1 729 918 \$</u>	<u>132 189 584 \$</u>	<u>131 841 467 \$</u>

  
 Au nom du conseil d'administration, présidente du conseil d'administration  
 de la présidence du Collège  
*Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.*

 Collins Barrow  
 Comptables agréés / Chartered Accountants

**Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie**  
**Bilans consolidés**  
**Aux 31 mars 2013, 31 mars 2012 et 1er avril 2011**

	31 mars 2013			31 mars 2012		1 avril 2011	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 7)	Fonds de bourses	Total	Total
<b>Passif et soldes de fonds</b>							
Passif à court terme							
Créditeurs et frais courus (note 11)	10 060 586 \$	-	-	-	8 500 \$	10 069 086 \$	14 432 165 \$
Versements à court terme sur la dette à long terme	-	308 000	-	-	-	308 000	264 000
	<u>10 060 586</u>	<u>308 000</u>			<u>8 500</u>	<u>10 377 086</u>	<u>14 696 165</u>
Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (note 18)	2 367 346	-	-	-	-	2 367 346	2 608 346
Apports reportés (note 12)	4 778 771	-	-	-	15 398	4 794 169	4 740 020
Dépenses des périodes subséquentes	-	66 603 919	-	-	-	66 603 919	65 232 590
Immobilisations	<u>4 778 771</u>	<u>66 603 919</u>			<u>15 398</u>	<u>71 398 088</u>	<u>69 972 610</u>
Dette à long terme (note 13)	-	11 565 042	-	-	-	11 565 042	12 109 628
Soldes de fonds							
Non grevés d'affectations	10 864 575	33 105	-	-	(19 031)	10 878 649	13 829 810
Exploitation	(2 367 346)	-	-	-	-	(2 367 346)	(2 608 346)
Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés	(3 474 075)	-	-	-	-	(3 474 075)	(3 278 710)
Indemnités de vacances	5 023 154	33 105	-	-	(19 031)	5 037 228	7 942 754
Investis en immobilisations	-	17 304 141	-	-	-	17 304 141	876 010
Affectations d'origine interne (note 14)	-	-	-	-	-	-	13 339 190
Affectations d'origine externe	-	-	-	8 768 727	1 190 875	9 959 602	9 953 449
- fonds de dotation (note 15)	-	-	147 880	-	161 116	327 354	343 315
- autres (note 15)	-	18 358	-	-	-	18 358	-
	<u>5 023 154</u>	<u>17 355 604</u>	<u>147 880</u>	<u>8 768 727</u>	<u>1 332 960</u>	<u>32 628 325</u>	<u>32 454 718</u>
Gains de réévaluation cumulés	-	-	-	-	373 060	373 060	-
	<u>5 023 154</u>	<u>17 355 604</u>	<u>147 880</u>	<u>8 768 727</u>	<u>1 706 020</u>	<u>32 680 200</u>	<u>32 454 718</u>
Éventualité (note 16)	22 229 857 \$	95 832 565 \$	147 880 \$	8 768 727 \$	1 729 918 \$	128 708 947 \$	131 841 467 \$

Au nom du conseil :

\_\_\_\_\_  
 présidente du conseil d'administration

\_\_\_\_\_  
 président du Collège

*For the names of the members of the Board of Directors.*

**Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie**  
 États consolidés de l'évolution des soldes de fonds  
 Pour les exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

	31 mars 2013				31 mars 2012	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 7)	Fonds de bourses	Total
Solde d'ouverture	6 668 816 \$	15 303 970 \$	147 880 \$	8 768 727 \$	1 790 807 \$	32 680 200 \$
Modification suite à l'adoption des normes comptables canadiennes pour le secteur public - reclassement des gains non réalisés sur les placements (note 3)	-	(60 891)	-	-	(182 638)	(243 529)
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	977 766	(510 903)	-	-	(275 209)	191 654
Investis en immobilisations	(2 388 465)	2 388 465	-	-	-	-
Remboursement de la dette à long terme	(234 963)	234 963	-	-	-	-
Solde de clôture	<u>5 023 154 \$</u>	<u>17 355 604 \$</u>	<u>147 880 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>	<u>1 332 960 \$</u>	<u>32 628 325 \$</u>
						<u>32 680 200 \$</u>

*Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.*

**Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie**

États consolidés des gains de réévaluation  
 Pour les exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

	31 mars 2013				31 mars 2012	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 7)	Fonds de bourses	Total
Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Modification suite à l'adoption des normes comptables canadiennes pour le secteur public - reclassement des gains non réalisés sur les placements (note 3)	-	60 891	-	-	182 638	243 529
Gains non réalisés sur les placements	-	-	-	-	392 225	392 225
Gains réalisés sur les placements	-	(60 891)	-	-	(201 803)	(262 694)
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	- \$	- \$	- \$	- \$	373 060 \$	373 060 \$

*Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.*

## Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

	2013					2012
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation (note 7)	Fonds de bourses	Total
Revenus (voir annexe 1)						
Subventions	52 546 351 \$	-	-	-	23 319 \$	53 881 284 \$
Droits de scolarité	7 020 418	-	-	-	-	6 941 227
Contrats de formation	928 257	-	-	-	-	1 536 360
Recettes auxiliaires	3 492 936	513 663	-	-	985 291	4 361 161
Gains (pertes) non réalisés sur les placements	-	-	-	-	-	(299 357)
Amortissement des apports reportés - immobilisations	-	3 713 599	-	-	-	3 667 113
	<u>63 987 962</u>	<u>4 227 262</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 008 610</u>	<u>70 087 788</u>
Dépenses (voir annexes 2 à 7)						
Enseignement	39 988 942	1 151 515	-	-	-	43 431 327
Administration	10 355 054	330 511	-	-	-	11 055 518
Affaires des étudiants et étudiants	4 501 705	-	-	-	1 283 819	5 663 943
Ressources matérielles	5 329 644	2 893 403	-	-	-	6 894 616
Supplémentaires	1 643 226	-	-	-	-	1 672 279
Entreprises auxiliaires	1 191 625	362 736	-	-	-	1 144 623
	<u>63 010 196</u>	<u>4 738 165</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 283 819</u>	<u>69 862 306</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (dépendances sur les revenus)	<u>977 766 \$</u>	<u>(510 903) \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>(275 209) \$</u>	<u>225 482 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.



# Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

## États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

	<b>Fonds d'exploitation, d'immobilisations, de stabilisation, de dotation et de bourses</b>	
	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Encaisse provenant des (absorbée par)</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses	191 654 \$	225 482 \$
Amortissement des apports reportés - immobilisations	(3 713 599)	(3 667 113)
Amortissement des immobilisations	4 605 351	4 147 537
Amortissement des frais reportés	185 250	185 250
Gains réalisés sur les placements	262 694	546 816
	<u>1 531 350</u>	<u>1 437 972</u>
<b>Évolution des éléments hors caisse</b>		
Débiteurs	2 050 895	(1 275 178)
Frais payés d'avance	55 168	(190 530)
Créditeurs et frais courus	(3 348 637)	(1 014 442)
Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés	(93 000)	(148 000)
Apports reportés - dépenses des périodes subséquentes	159 891	(105 742)
	<u>355 667</u>	<u>(1 295 920)</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Diminution (augmentation) des placements	4 571 288	(2 207 601)
Diminution du débiteur à long terme	169 836	161 324
	<u>4 741 124</u>	<u>(2 046 277)</u>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Achats d'immobilisations		
- bâtiments	(7 659 145)	(11 011 224)
- matériel	(769 471)	(2 344 350)
- améliorations locatives	(3 100 850)	(1 166 723)
Augmentation des apports reportés - immobilisations	3 428 486	5 323 555
	<u>(8 100 980)</u>	<u>(9 198 742)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(234 963)	(265 623)
<b>Diminution de l'encaisse</b>	(3 239 152)	(12 806 562)
<b>Encaisse au début de l'exercice</b>	<u>12 960 444</u>	<u>25 767 006</u>
<b>Encaisse à la fin de l'exercice</b>	<u>9 721 292 \$</u>	<u>12 960 444 \$</u>

*Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.*

# Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 2012

## 1. Généralités

Le Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie (le « Collège ») a été constitué le 19 octobre 1993 en vertu de la Loi sur le Ministère de la Formation des Collèges et Universités.

### Mission

« Le Collège Boréal offre une éducation personnalisée de qualité à une clientèle diversifiée et exerce un leadership communautaire pour favoriser le développement durable de la communauté francophone de l'Ontario. »

## 2. Première application des normes comptables canadiennes pour le secteur public

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) a publié de nouvelles normes pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Pour les exercices financiers ouverts à compter du 1er janvier 2012, les organismes sans but lucratif du secteur public ont le choix d'adopter:

1. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP) incluant les chapitres SP4200 à SP4270 pour les organismes sans but lucratif du secteur public (OSBLSP) ;

ou

2. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP)

Le Collège a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP) incluant les chapitres SP4200 à SP4270 pour les organismes sans but lucratif du secteur public (OSBLSP).

À partir du 1er avril 2012, le Collège a adopté les dispositions du nouveau cadre comptable, soit les normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Ces états financiers sont les premiers états financiers du Collège et ont été préparés selon ces nouvelles normes et les dispositions transitoires du chapitre SP2125 - Première application par des organismes publics ont été appliquées. Le chapitre SP2125 exige que les nouvelles méthodes comptables soient appliquées rétroactivement avec certaines exemptions électives et exceptions obligatoires. Les principes comptables décrits sous les principales méthodes comptables ont été utilisés dans la préparation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, les informations comparatives présentées dans les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 et la préparation du bilan d'ouverture à la date de transition du 1er avril 2011 selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public, à l'exception du chapitre SP3450 - instruments financiers, qui a été appliqué à partir du 1er avril 2012 (note 3 - modification des conventions comptables).

## Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 2012

### 2. Première application des normes comptables canadiennes pour le secteur public (suite)

Les états financiers du Collège émis pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) tel que prescrits par le manuel de l'ICCA - Partie V - Normes comptables pré-basculément. L'adoption des NCCSP pour les OSBLSP a pour effet de modifier les montants antérieurement présentés pour l'actif, le passif, les soldes de fonds, l'excédent des revenus sur les dépenses et les flux de trésorerie du Collège. L'explication de comment la transition des PCGR canadiens en vigueur avant le basculement aux NCCSP pour les OSBLSP a affecté le bilan, l'état des résultats, l'évolution des soldes de fonds et les flux de trésorerie du Collège est démontrée dans les notes et tableaux suivants.

Les exemptions et exceptions suivantes ont été utilisées à la date de transition aux NCCSP pour les OSBLSP:

#### Exemption élective - gains et pertes actuariels

Les PCGR canadiens en vigueur avant le basculement permettaient au Collège de constater seulement les gains et pertes actuariels qui excédaient certains montants prescrits "méthode du corridor". Les NCCSP pour les OSBLSP requièrent l'amortissement des gains et pertes actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés. L'application rétroactive de cette méthode implique que le Collège fractionne les gains et pertes actuariels cumulés en une partie comptabilisée et une partie non comptabilisée à compter de la mise en place du régime jusqu'à la date de transition aux NCCSP pour les OSBLSP. Le Collège a choisi de comptabiliser tous les gains et pertes actuariels cumulés à la date de transition aux NCCSP pour les OSBLSP directement aux soldes de fonds. Les gains et pertes actuariels postérieurs à la date de transition aux NCCSP pour les OSBLSP sont comptabilisés conformément aux dispositions du chapitre SP3250 - Avantages de retraite.

#### Exemption obligatoire – estimations

Les estimations faites par le Collège selon les PCGR canadiens en vigueur avant le basculement n'ont pas été modifiées pour l'application des NCCSP pour les OSBLSP sauf où nécessaire pour refléter une différence dans la méthode comptable ou lorsqu'il existe des indications objectives selon lesquelles ces estimations étaient erronées. Le Collège n'a pas utilisé de l'information *a posteriori* pour modifier les estimations.

#### Conciliation du passif, des soldes de fonds et de l'excédent des revenus sur les dépenses

En préparant les états financiers, la direction a modifié certaines méthodes comptables précédemment appliquées selon les PCGR canadiens en vigueur avant le basculement pour se conformer aux NCCSP pour les OSBLSP. Les informations comparatives pour le 1er avril 2011 et le 31 mars 2012 ont été modifiées pour refléter ces changements. Les rapprochements suivants et notes explicatives démontrent l'effet de la transition des PCGR canadiens en vigueur avant le basculement aux NCCSP pour les OSBLSP pour le bilan, les soldes de fonds, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie :

## Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires  
31 mars 2013 et 2012

### 2. Première application des normes comptables canadiennes pour le secteur public (suite)

Bilan consolidé au 1er avril 2011 - date de transition

	<u>Ajustements transitoires</u>				NCCSP pour OSBLS
	PCGR canadiens en vigueur avant le basculement	<u>Ajustement (i)</u>	<u>Ajustement (ii)</u>	<u>Ajustement (iii)</u>	
<b>Passif</b>					
<b>Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés</b>					
Congés de maladie					
rémunérés - droits acquis	541 286 \$	-	\$	(160 286) \$	-
Congés de maladie					\$ 381 000
rémunérés - sans droits acquis	-	1 551 000	-	-	1 551 000
Autres avantages sociaux futurs des employés	<u>467 000</u>	<u>-</u>	<u>(104 000)</u>	<u>46 000</u>	<u>267 346</u>
	<u>1 008 286 \$</u>	<u>1 551 000 \$</u>	<u>(104 000) \$</u>	<u>(114 286) \$</u>	<u>267 346 \$</u>
<b>Soldes de fonds</b>					
<b>Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés</b>					
	<u>(1 008 286) \$</u>	<u>(1 551 000) \$</u>	<u>104 000 \$</u>	<u>114 286 \$</u>	<u>(267 346) \$</u>
					<u>2 608 346 \$</u>

## Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires  
31 mars 2013 et 2012

### 2. Première application des normes comptables canadiennes pour le secteur public (suite)

Bilan consolidé pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>Ajustements transitoires</u>					
	PCGR canadiens en vigueur avant le basculement	<u>Ajustement (i)</u>	<u>Ajustement (ii)</u>	<u>Ajustement (iii)</u>	<u>Ajustement (iv)</u>	NCCSP pour OSBLS/SP
<b>Passif</b>						
<b>Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés</b>						
Congés de maladie rémunérés - droits acquis	442 725 \$	-	-	(171 725) \$	-	\$ 271 000
Congés de maladie rémunérés - sans droits acquis	-	1 476 000	-	-	-	1 476 000
Autres avantages sociaux futurs des employés	489 000	-	-	(43 000)	267 346	713 346
	<u>931 725 \$</u>	<u>1 476 000 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>(214 725) \$</u>	<u>267 346 \$</u>	<u>2 460 346 \$</u>
<b>Soldes de fonds</b>						
<b>Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés</b>	<u>(931 725) \$</u>	<u>(1 476 000) \$</u>	<u>- \$</u>	<u>214 725 \$</u>	<u>(267 346) \$</u>	<u>(2 460 346) \$</u>

**Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie**  
**Notes complémentaires**  
**31 mars 2013 et 2012**

**2. Première application des normes comptables canadiennes pour le secteur public (suite)**

État consolidé des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	PCGR canadiens en vigueur avant le basculement	Ajustements transitoires (i), (ii), (iii) et (iv)	NCCSP pour OSBLSP
<b>Dépenses</b>			
Salaires - personnel scolaire - enseignement	14 059 931 \$	89 601 \$	14 149 532 \$
Avantages sociaux - enseignement	4 943 009	8 960	4 951 969
Avantages sociaux - administration	<u>1 088 392</u>	<u>(170 000)</u>	<u>918 392</u>
	<u>20 091 332 \$</u>	<u>(71 439) \$</u>	<u>20 019 893 \$</u>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>	<u>154 043 \$</u>	<u>71 439 \$</u>	<u>225 482 \$</u>

État consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

L'adoption des NCCSP pour OSBLSP n'a eu aucun impact sur les activités d'exploitation et les activités de financement sur l'état consolidé des flux de trésorerie. Le changement dans l'excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 a été compensé par les ajustements aux activités d'exploitation. Les achats d'immobilisations et apports reportés – immobilisations sont maintenant présentés sous les activités d'investissement en immobilisations au lieu d'activités d'investissement et de financement. La section d'activités d'investissement en immobilisations dans l'état consolidé des flux de trésorerie n'existait pas avant l'adoption des NCCSP pour OSBLSP.

Explication des ajustements transitoires

(i) Congés de maladie rémunérés – sans droits acquis

Les NCCSP pour OSBLSP nécessitent la comptabilisation d'un passif lié aux congés de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquiescent pas. Ceci n'était pas requis selon les PCGR canadiens en vigueur avant le basculement. En conséquence, le Collège a constaté un passif et un montant porté aux soldes de fonds tel que décrit dans les tableaux ci-dessus.

## **Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie**

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 2012

### **2. Première application des normes comptables canadiennes pour le secteur public (suite)**

#### Explication des ajustements transitoires (suite)

##### (ii) Amortissement des gains et pertes actuariels

Le Collège a choisi de constater tous les gains et pertes actuariels directement aux soldes de fonds à la date de transition aux NCCSP pour les OSBLSP. En conséquence, le Collège a diminué le passif et augmenté les soldes de fonds tel que décrit dans les tableaux ci-dessus.

##### (iii) Taux d'actualisation utilisé pour calculer les avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés

Les NCCSP pour OSBLSP exigent que le passif soit calculé avec un taux d'actualisation équivalent au taux d'emprunt du Collège ou au taux d'actualisation du rendement de l'actif du régime. Les PCGR canadiens en vigueur avant le basculement exigeaient que le taux d'actualisation soit égal au rendement des obligations de qualité supérieure émises par les sociétés. Le Collège a choisi d'actualiser ce passif en utilisant leur taux d'emprunt interne. En conséquence, le Collège a diminué le passif et a augmenté les soldes de fonds tel que décrit dans les tableaux ci-dessus.

##### (iv) Obligations concernant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

Les NCCSP pour OSBLSP nécessitent la comptabilisation d'un passif lié aux obligations concernant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. Ceci n'était pas requis selon les PCGR canadiens en vigueur avant le basculement. En conséquence, le Collège a constaté un passif et un montant porté aux soldes de fonds tel que décrit dans les tableaux ci-dessus.

### **3. Modification des conventions comptables**

Le 1er avril 2012, le Collège a adopté le chapitre SP3450 - Instruments financiers. Ces normes ont été appliquées prospectivement de la date d'adoption. Ces normes fournissent les règles complètes pour la constatation, la mesure, la présentation et la divulgation de l'information des instruments financiers.

Selon le chapitre SP3450, tous les instruments financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé et sont évalués soit à la juste valeur ou le coût après amortissement selon les caractéristiques des instruments financiers et les principales méthodes comptables du Collège.

Conformément aux nouvelles normes, le Collège a modifié la présentation des gains non réalisés sur les placements de 243 529 \$ en date du 1er avril 2012. Ces gains sont maintenant présentés dans l'état consolidé des gains de réévaluation plutôt que dans les soldes de fonds.

## **Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie**

**Notes complémentaires**

**31 mars 2013 et 2012**

### **4. Principales méthodes comptables**

#### **Principe de consolidation**

Les états financiers consolidés présentent l'actif, le passif, les revenus et les dépenses du Collège et de la Fondation du Collège Boréal.

#### **Comptabilité par fonds**

Le Collège applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Le fonds d'exploitation représente les revenus et les dépenses afférents à la prestation de services et à l'administration.

Le fonds d'immobilisations représente la disponibilité et l'utilisation des ressources destinées à des fins d'investissement en immobilisations. À même ses contributions générales, le Collège comptabilise dans le fonds d'immobilisations un montant égal aux achats d'immobilisations financés directement par le Collège plus le montant requis pour le service de toute dette afférente aux immobilisations.

Le fonds de stabilisation représente l'accumulation de la contribution annuelle de 50 \$ par employée ou employé à temps plein (jusqu'à un maximum de 500 \$ par employée ou employé à temps plein) qui était membre de l'unité de négociation au Collège au 1er août de chaque année, selon les ententes collectives du personnel scolaire et de soutien que le Collège doit verser.

Le fonds de dotation comprend le fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario (FFIEEO) et la fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (FAEEO). Ce fonds présente les actifs afférents aux dons admissibles reçus des particuliers et sociétés et des contributions du gouvernement de l'Ontario.

Le fonds de bourses présente l'actif, le passif, les revenus et les dépenses afférents aux activités de collecte de fonds qui ne sont pas attribuables au fonds de dotation. De plus, les revenus de placements tirés des ressources du fonds de dotation et les dépenses connexes sont présentés dans le fonds de bourses.

#### **Constatation des apports**

Le Collège applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les subventions liées à des exercices subséquents sont reportées et seront comptabilisées dans la période durant laquelle l'activité aura lieu. Les subventions approuvées mais non reçues sont incluses dans le solde des débiteurs.



## **Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie**

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 2012

### **4. Principales méthodes comptables (suite)**

#### **Constatation des apports (suite)**

Les droits de scolarité chevauchant l'exercice financier sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les apports affectés afférents aux immobilisations sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux correspondants aux immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les promesses de dons ne sont pas comptabilisées mais reconnues comme revenus dans l'année où les dons sont reçus.

#### **Dons en nature**

Les dons en nature reçus au cours de l'exercice ne sont pas comptabilisés.

#### **Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés**

Le Collège offre des prestations déterminées au titre des avantages de retraite et postérieurs à l'emploi et les congés rémunérés à certains groupes d'employés. Ces prestations incluent les avantages de retraite, d'assurance vie et d'assurance santé, congés de maladie-droits acquis et congés de maladie-sans droits acquis. Le Collège a adopté les principes énoncés ci-après relativement à la comptabilisation de ces avantages.

- i) Les coûts des avantages postérieurs à l'emploi sont établis par calcul actuariel fondé sur les meilleures estimations de la direction relatives à l'évolution des coûts de l'assurance et des soins de santé, les taux de rétablissement des personnes en congé d'invalidité et les taux d'actualisation.
- ii) Les coûts du régime de retraite à employeurs multiples offrant des prestations déterminées, comme les pensions du Régime de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie, équivalent aux cotisations de l'employeur prévues par le régime au cours de la période.

## Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 2012

### 4. Principales méthodes comptables (suite)

#### Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

- iii) Les coûts des avantages au titre des congés de maladie, droits acquis et sans droits acquis sont déterminés selon l'évaluation actuarielle selon les meilleures estimations de la direction de la progression des salaires, l'utilisation des droits par l'employé et les taux d'actualisation. Les ajustements découlant de la modification des hypothèses actuarielles et/ou expérience sont comptabilisés selon la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés.
- iv) Le taux d'actualisation utilisé pour la détermination du passif ci-dessus est égal au taux d'emprunt interne du Collège.

#### Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au prix coûtant. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

Chemins et terrains de stationnement	25 ans
Amélioration du terrain	25 ans
Améliorations locatives	5 ans et 7 ans
Bâtiments	40 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	1 an
Matériel de bureau	5 ans
Matériel audiovisuel	3 ans
Matériel d'enseignement	8 ans

#### Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

Pour préparer les états financiers conformément aux NCCSP pour OSBLSP, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et dépenses au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations significatives incluent la provision pour créances douteuses et l'estimation actuarielle des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés.

## Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 2012

### 4. Principales méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers

##### Évaluation des instruments financiers

Le Collège évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Le Collège évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. La variation de la juste valeur est comptabilisée à l'état consolidé des gains de réévaluation.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, les débiteurs et le débiteur à long terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et de la dette à long terme.

##### Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

##### Coûts de transaction

Les coûts de transaction du Collège liés aux instruments financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat net de l'exercice où ils sont engagés. La valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur est ajustée pour les coûts de transaction directement attribuables à la création, l'émission et la prise en charge de ces instruments.

### 5. Débiteurs

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Comptes clients, étudiants et autres	3 096 602 \$	4 884 760 \$
Moins : Provision pour créances douteuses	<u>356 775</u>	<u>296 747</u>
	2 739 827	4 588 013
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités	639 344	303 866
Taxe de vente harmonisée	<u>557 304</u>	<u>1 095 491</u>
	<u><u>3 936 475</u></u> \$	<u><u>5 987 370</u></u> \$

**Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie**  
Notes complémentaires  
31 mars 2013 et 2012

**6. Placements**

	31 mars 2013		31 mars 2012	
	Coût	Valeur Marchande	Coût	Valeur Marchande
Encaisse	929 707 \$	929 707 \$	674 718 \$	674 718 \$
Obligations corporatives	1 812 564	1 837 285	1 786 822	1 775 379
Actions canadiennes	1 594 707	1 745 860	1 507 921	1 575 196
Actions américaines	662 911	812 212	692 765	792 143
Actions étrangères	489 969	571 222	546 802	584 868
Placements alternatifs	861 522	887 370	1 071 470	1 083 325
	<u>6 351 380</u>	<u>6 783 656</u>	<u>6 280 498</u>	<u>6 485 629</u>
Obligations gouvernementales canadiennes, taux variant de 2,2 % à 10,25 %, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2022	<u>4 273 187</u>	<u>4 213 971</u>	<u>9 184 986</u>	<u>9 216 448</u>
	<u>10 624 567 \$</u>	<u>10 997 627 \$</u>	<u>15 465 484 \$</u>	<u>15 702 077 \$</u>

## Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires  
31 mars 2013 et 2012

### 7. Fonds de dotation

	31 mars 2013			31 mars 2012	
	FFIEO Phase I	FFIEO Phase II	FAEEO	Total	Total
Bilan					
Actif					
Actif à court terme					
Encaisse	-	-	-	-	11 470 \$
Débiteurs	-	-	-	-	89 500
	-	-	-	-	100 970
Placements	5 294 942	593 622	2 880 163	8 768 727	8 667 757
	5 294 942 \$	593 622 \$	2 880 163 \$	8 768 727 \$	8 768 727 \$
Soldes de fonds					
Affectations d'origine externe	5 294 942 \$	593 622 \$	2 880 163 \$	8 768 727 \$	8 768 727 \$

## Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 2012

### 7. Fonds de dotation (suite)

	31 mars 2013			31 mars 2012	
	FFIEO Phase I	FFIEO Phase II	FAEEO	Total	Total
<b>État des résultats et l'évolution des soldes de fonds</b>					
<b>Revenus</b>					
Dons - particuliers et sociétés	-	-	-	-	89 500 \$
Contribution - Ministère de la Formation et des Collèges et Universités	-	-	-	-	<u>71 807</u>
	-	-	-	-	<u>161 307</u>
<b>Dépenses</b>	-	-	-	-	-
<b>Excédent des revenus sur les dépenses</b>	-	-	-	-	161 307
<b>Solde de fonds au début de l'exercice</b>	<u>5 294 942</u>	<u>593 622</u>	<u>2 880 163</u>	<u>8 768 727</u>	<u>8 607 420</u>
<b>Solde de fonds à la fin de l'exercice</b>	<u>5 294 942 \$</u>	<u>593 622 \$</u>	<u>2 880 163 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>	<u>8 768 727 \$</u>

## Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires  
31 mars 2013 et 2012

### 7. Fonds de dotation (suite)

	31 mars 2013		31 mars 2012	
	FFIEO Phase I	FFIEO Phase II	FAEEO	Total
État de l'évolution des soldes de fonds utilisables pour l'attribution de bourses				
Solde d'ouverture	860 075 \$	34 674 \$	145 727 \$	835 417 \$
Revenus de placements, net des dépendes de placements	237 648	26 643	129 268	587 289
Bourses attribuées - Phase I (nombre total 212) (2012 - 223)	(146 831)	-	-	(230 807)
Bourses attribuées - Phase II (nombre total 24) (2012 - 25)	-	(16 462)	-	(25 876)
Bourses attribuées - FAEEO (nombre total 116) (2012 - 121)	-	-	(79 867)	(125 547)
Solde de clôture	950 892 \$	44 855 \$	195 128 \$	1 190 875 \$
				1 040 476 \$

## Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 2012

### 8. Immobilisations

	31 mars 2013			31 mars 2012
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrain	5 463 102 \$	-	5 463 102 \$	5 463 102 \$
Chemins et terrains de stationnement	1 388 554	852 571	535 983	591 524
Amélioration du terrain	382 322	237 041	145 281	160 574
Améliorations locatives	8 845 393	4 240 813	4 604 580	2 147 164
Bâtiments	96 520 947	17 071 649	79 449 298	74 114 754
Matériel informatique	4 566 427	4 175 464	390 963	670 037
Logiciels	667 133	665 995	1 138	14 883
Matériel de bureau	3 942 059	3 414 809	527 250	635 715
Matériel audiovisuel	1 455 086	1 252 693	202 393	269 669
Matériel d'enseignement	12 564 231	8 103 117	4 461 114	4 789 566
	<u>135 795 254 \$</u>	<u>40 014 152 \$</u>	<u>95 781 102 \$</u>	<u>88 856 988 \$</u>

### 9. Débiteur à long terme

	31 mars 2013	31 mars 2012
Octroi à recevoir du Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, en versement annuel de 547 000 \$, incluant intérêt calculé au taux de 5,33 %, échéant en 2032	6 020 542 \$	6 190 378 \$
Versement échéant au cours du prochain exercice	<u>176 000</u>	<u>169 000</u>
	<u>5 844 542 \$</u>	<u>6 021 378 \$</u>

### 10. Marge de crédit

Le Collège dispose d'une marge de crédit de 2 000 000 \$, avec intérêt au taux de base plus 0,5 % sans garantie. Au 31 mars 2013, la marge de crédit n'était pas utilisée.



## Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 2012

### 11. Crédoiteurs et frais courus

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Comptes fournisseurs et frais courus	4 427 540 \$	8 494 629 \$
Salaires, retenues sur salaires et avantages sociaux	2 167 471	1 495 593
Indemnités de vacances	<u>3 474 075</u>	<u>3 427 501</u>
	<u>10 069 086 \$</u>	<u>13 417 723 \$</u>

### 12. Apports reportés

#### Dépenses des périodes subséquentes

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des dépenses des périodes subséquentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Solde d'ouverture	4 634 278 \$	4 740 020 \$
Plus : Apports reçus durant l'exercice	2 207 626	2 185 777
Moins : Apports constatés comme revenus de l'exercice	<u>(2 047 735)</u>	<u>(2 291 519)</u>
Solde de clôture	<u>4 794 169 \$</u>	<u>4 634 278 \$</u>

#### Immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent la portion non amortie des subventions reçues pour l'achat des immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations sont les suivantes :

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Solde d'ouverture	66 889 032 \$	65 232 590 \$
Plus : Apports reçus durant l'exercice	3 428 486	5 323 555
Moins : Apports amortis comme revenus de l'exercice	<u>(3 713 599)</u>	<u>(3 667 113)</u>
Solde de clôture	<u>66 603 919 \$</u>	<u>66 889 032 \$</u>

**Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie**  
**Notes complémentaires**  
**31 mars 2013 et 2012**

**13. Dette à long terme**

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
Prêt à terme avec l'Office ontarien de financement, remboursable par versements mensuels de 44 513 \$, incluant les intérêts calculés au taux de 5,13 %, échéant le 30 décembre 2034	7 037 009 \$	7 163 154 \$
Prêt à terme avec l'Office ontarien de financement, remboursable par versements semi-annuels de 177 956 \$, incluant les intérêts calculés au taux de 5,094 %, échéant le 21 janvier 2036	<u>4 836 033</u>	<u>4 944 851</u>
	<b>11 873 042</b>	12 108 005
Versements échéants au cours du prochain exercice	<u>308 000</u>	<u>284 000</u>
	<u><b>11 565 042</b></u> \$	<u><b>11 824 005</b></u> \$

Les versements sur la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2014	308 000 \$
2015	308 000
2016	324 000
2017	341 000
2018	360 000
Exercices subséquents	<u>10 232 042</u>
	<u><b>11 873 042</b></u> \$

**14. Soldes de fonds avec affectations d'origine interne**

**Exploitation**

Les soldes de fonds avec affectations d'origine interne pour projets spéciaux ne peuvent pas être dépensés pour autres fins sans l'approbation du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé un virement de 690 190 \$ dans le fonds d'exploitation - affectations d'origine interne à non grevés d'affectations.

## **Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie**

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 2012

### **15. Soldes de fonds avec affectations d'origine externe**

#### **Fonds d'immobilisations**

Ce fonds représente des sommes affectées à l'achat d'immobilisations.

#### **Fonds de stabilisation**

Ce fonds est maintenu selon les ententes collectives du personnel scolaire et de soutien.

#### **Fonds de dotation**

Le fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario (FFIEEO) et la fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (FAEEO) représentent des programmes du gouvernement de l'Ontario qui encouragent les particuliers et les sociétés à verser des fonds à l'intention des étudiantes et des étudiants des collèges et universités.

Le gouvernement de l'Ontario a versé un montant égal aux dons admissibles reçus au titre du FFIEEO et du FAEEO.

Ce fonds doit être administré comme un fonds de dotation. Seulement les revenus de placement découlant du fonds de dotation peuvent servir à aider les personnes qui répondent aux conditions d'admission dans un collège ou une université, mais qui ne peuvent poursuivre leurs études pour des raisons financières.

#### **Fonds de bourses**

Ce fonds représente les revenus de placements tirés des ressources du fonds de dotation et les déboursés connexes.

### **16. Éventualité**

#### **Subventions**

Le Collège reçoit des subventions et contributions de divers bailleurs de fonds. Conformément aux accords pertinents, si le Collège ne rencontre pas les objectifs établis, les bailleurs de fonds pourraient demander des remboursements. S'il y avait obligation d'acquitter un montant, le remboursement qui en résulterait serait imputé aux résultats de l'exercice lorsque le montant deviendrait redevable.

## Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 2012

### 17. Engagements

#### Contrats de location

En date du 31 mars 2013, le Collège a des engagements liés à des contrats de location d'immeubles et de matériel. Les engagements annuels pour les cinq prochains exercices sont approximativement les suivants :

	<u>Immeubles</u>	<u>Matériel</u>	<u>Total</u>
2014	2 775 264 \$	105 910 \$	2 881 174 \$
2015	2 513 352	82 589	2 595 941
2016	2 051 592	82 020	2 133 612
2017	1 644 170	57 234	1 701 404
2018	<u>1 470 440</u>	<u>-</u>	<u>1 470 440</u>
	<u>10 454 818 \$</u>	<u>327 753 \$</u>	<u>10 782 571 \$</u>

#### Campus de Toronto

Le Collège a signé une entente avec le Collège Centennial pour la reconstruction de locaux sur leur campus et l'utilisation de ces locaux pour fins éducatives. Selon l'entente, le Collège Boréal doit financer les coûts de construction avec les subventions reçues du Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. En échange, le Collège ne paie pas de loyer au Collège Centennial pour la durée du bail soit du 1 septembre 2003 au 31 août 2023.

Les coûts de construction sont comptabilisés comme frais reportés et constatés comme dépenses à l'état des résultats selon la durée du bail. Le Collège est responsable pour les dépenses d'entretien pour ces locaux.

#### Campus du Nipissing

Le Collège a signé une entente avec le Conseil scolaire de district catholique Franco-Nord. Selon l'entente, le Collège est responsable de financer les améliorations locatives à l'École Franco-Cité. En échange, le Collège reçoit une diminution de loyer du Conseil pour la durée du bail soit du 1 septembre 2003 au 31 août 2023.

Les coûts des améliorations locatives sont comptabilisés comme frais reportés et constatés comme dépenses à l'état des résultats selon la durée du bail. Le Collège est responsable pour les dépenses d'entretien pour ces locaux.

**Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie**  
Notes complémentaires  
31 mars 2013 et 2012

**18. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés**

Les tableaux suivants présentent les composantes des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés du Collège et les dépenses connexes.

	31 mars 2013		31 mars 2012	
	Congés de		Congés de	
Passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés	Avantages postérieurs à l'emploi	maladie - sans droits acquis	maladie - droits acquis	Total du passif
Obligations découlant des avantages sociaux futurs des employés cumulés	827 346 \$	1 439 000 \$	214 000 \$	2 480 346 \$
Valeur de l'actif	(80 000)	-	-	(80 000)
Pertes actuarielles non amorties	(10 000)	(20 000)	(3 000)	(33 000)
<b>Passif total</b>	<b>737 346 \$</b>	<b>1 419 000 \$</b>	<b>211 000 \$</b>	<b>2 367 346 \$</b>
	31 mars 2013		31 mars 2012	
	Congés de		Congés de	
Charges des avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés	Avantages postérieurs à l'emploi	maladie - sans droits acquis	maladie - droits acquis	Charges totales
Charges au titre des avantages au cours de l'exercice	35 000 \$	80 000 \$	11 000 \$	126 000 \$
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	2 000	35 000	6 000	43 000
Pertes actuarielles amorties	1 000	8 000	2 000	11 000
<b>Charges totales</b>	<b>38 000 \$</b>	<b>123 000 \$</b>	<b>19 000 \$</b>	<b>180 000 \$</b>
				133 000 \$
				59 000
				-
				192 000 \$

## Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 2012

### 18. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Les montants ci-dessus excluent les cotisations de prestations de retraite au Régime de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie, un régime multi-employeurs, décrit ci-après.

#### Avantages de retraite

##### Régime de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie

La majorité des employés du Collège sont membres du Régime de retraite à prestations déterminées des Collèges d'arts appliqués et de technologie. Ce régime est un régime de retraite multi-employeurs et en conséquence, les cotisations du Collège sont comptabilisées comme si le régime était un régime à cotisations déterminées avec les cotisations du Collège passées en charges dans l'exercice qu'elles sont dues. Aucune obligation non capitalisée ne sera payée directement par le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2013, le Collège a cotisé 5 928 991 \$ (2012 - 5 607 526 \$) au régime.

L'évaluation actuarielle la plus récente qui a été déposée le 1er janvier 2013 avec les autorités de réglementation des régimes de retraite démontre un surplus actuariel de 347 000 000 \$.

#### Avantages postérieurs à l'emploi

Le Collège continue d'offrir à certains groupes d'employés des avantages au titre de l'assurance vie, de l'assurance dentaire et des soins de santé après leur retraite. Le Collège constate la valeur des avantages lorsqu'ils sont acquis par les salariés. Les avantages à payer correspondants ont été déterminés par une étude de l'évaluation actuarielle commandée par le Conseil des employeurs des collèges.

Les hypothèses significatives utilisées pour les évaluations actuarielles sont les suivantes :

##### a) Taux d'actualisation

La valeur actualisée au 31 mars 2013 des avantages futurs a été déterminée à l'aide d'un taux d'actualisation de 2,10 % (2012 - 2,25 %)

##### b) Coûts des médicaments

Le coût des médicaments est réputé d'augmenter à un taux de 10,5 % pour 2013 (2012 - 10,5 %) et de baisser au prorata par la suite à un taux ultime de 4,0 % en 2026 pour l'exercice 2013 (2012 - 4,5 %)

##### c) Hôpital et autres coûts médicaux

Les frais hospitaliers et autres coûts médicaux sont réputés d'augmenter à un taux annuel de 4,0 % en 2013 (2012 - 4,5 %). Les primes d'assurance-maladie sont réputés d'augmenter à 8,0 % par année en 2013 (2012 - 8,0 %) et de baisser au prorata par la suite à un taux ultime de 4,0 % en 2026 pour l'exercice 2013 (2012 - 4,5 %).

## **Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie**

**Notes complémentaires**

**31 mars 2013 et 2012**

### **18. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)**

#### **Avantages postérieurs à l'emploi (suite)**

##### **d) Soins dentaires**

Le coût des soins dentaires est réputé d'augmenter à un taux de 4,0 % par année en 2013 (2012 - 4,5 %). Les primes pour soins dentaires sont réputés d'augmenter à un taux de 4,0 % par année en 2013 (2012 - 4,5 %)

#### **Obligations concernant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail**

Le Collège est un employeur de l'annexe 2 aux termes de la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail et, à ce titre, assure toutes les réclamations faites par ses travailleurs blessés aux termes de la Loi. Un passif au titre des prestations liées à ce régime est inclus dans les états financiers consolidés du Collège.

#### **Congés rémunérés**

##### **a) Congés de maladie - sans droits acquis**

Annuellement, le Collège alloue à certains groupes d'employés un nombre spécifique de jours qui peuvent être utilisés comme congés rémunérés en cas de maladie ou de blessure. Ces jours ne s'acquiescent pas et sont disponibles immédiatement. Les employés peuvent accumuler annuellement leur attribution inutilisée, jusqu'au maximum alloué selon leur contrat de travail. Les journées cumulées peuvent être utilisées ultérieurement si la durée de la maladie ou la blessure de l'employé dépasse l'attribution de jours de l'exercice courant. Les congés de maladie sont payés au salaire en vigueur lorsqu'ils sont utilisés. Les avantages à payer correspondants ont été déterminés par une étude de l'évaluation actuarielle commandée par le Conseil des employeurs des collèges.

##### **b) Congés de maladie - droits acquis**

Le Collège a provisionné pour des congés de maladie rémunérés - droits acquis au cours de l'exercice. Les employés éligibles, après 10 années de service, peuvent recevoir à la résiliation ou à la retraite un montant équivalent à 50 % de leur crédit cumulé de congés de maladie jusqu'à un maximum de six mois de salaire. Le régime d'accumuler des crédits de congés de maladie n'est pas disponible aux employés embauchés après le 31 mars 1991. Les avantages à payer correspondants ont été déterminés par une étude de l'évaluation actuarielle commandée par le Conseil des employeurs des collèges.

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des congés de maladie, droits acquis et sans droits acquis, sont les meilleures estimations du Collège des taux prévus pour :

- i) Taux d'actualisation 2,10 % (2012 - 2,25 %)
- ii) Accroissement des salaires 1,75 % (2012 - 2,0 %)

## Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 2012

### 19. Garderie - subvention salariale

Le Collège a reçu une subvention salariale de 50 404 \$ (2012 - 64 772 \$) de la Ville du Grand Sudbury. Ces fonds sont utilisés pour les salaires, les avantages sociaux obligatoires et non obligatoires payés par le Collège.

### 20. Revenus de placements

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Intérêts et dividendes	889 442 \$	1 144 609 \$
Gains réalisés sur les placements	<u>262 694</u>	<u>546 816</u>
	<u><u>1 152 136</u></u> \$	<u><u>1 691 425</u></u> \$

### 21. Instruments financiers

Les opérations d'instruments financiers peuvent avoir pour conséquence de faire assumer par une entité ou de transférer à un tiers un ou plusieurs des risques financiers décrits ci-dessous. Les informations à fournir aideront les utilisateurs des états financiers à évaluer l'étendue des risques associés aux instruments financiers.

#### (a) Juste valeur

La juste valeur des actifs financiers à court terme et des passifs financiers à court terme est approximativement égale à la juste valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur de la dette à long terme est approximativement égale à la valeur comptable parce qu'elle porte des taux d'intérêts comparables à ceux du marché.

#### (b) Risque de taux d'intérêt

Le Collège est exposé au risque de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est le risque que le Collège soit exposé au taux d'intérêt sur sa dette à long terme qui est fixe. Cette exposition au risque pourrait avoir un effet sur ses soldes de fonds pour des périodes futures. Les prêts à terme qui ont des taux fixes n'affectent pas le risque de taux d'intérêt. Le Collège n'utilise pas des instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. La direction est d'avis que le Collège n'est pas exposé à des risques importants liés au taux d'intérêt découlant de ses instruments financiers.



## Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 2012

### 21. Instruments financiers (suite)

#### (c) Risque de liquidité

Le Collège a un risque de liquidité dans les créiteurs et frais courus de 10 069 086 \$ (2012 - 13 417 723 \$). Le risque de liquidité est le risque que le Collège éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Collège réduit son exposition au risque de liquidité en s'assurant de documenter l'échéance des paiements autorisés; maintient une marge de crédit suffisante pour payer les créiteurs et paye l'intérêt et le capital sur la dette à long terme lorsque ceux-ci deviennent exigibles. La direction est d'avis que le Collège n'est pas exposé à un risque de liquidité important découlant de ses instruments financiers.

#### (d) Risque de crédit

Le Collège a un risque de crédit dans les débiteurs de 3 936 475 \$ (2012 - 5 987 370 \$). Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Collège réduit son exposition au risque de crédit en effectuant, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et en maintenant des provisions pour pertes potentielles sur créances. Le Collège maintient des politiques de crédit et des limites strictes en tenant compte des contreparties. La direction est d'avis que le Collège n'est pas exposé à un risque de crédit important découlant de ses instruments financiers.

#### (e) Gestion des risques liés aux placements

La gestion des risques se rapporte à la compréhension et à la gestion active des risques liés à tous les secteurs de l'organisation et à l'environnement de fonctionnement connexe. Les placements sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt, au risque de marché et au risque de change. Le Collège a des politiques et procédures qui établissent des cibles pour la répartition d'actif. Selon les politiques du Collège, les placements doivent également être diversifiés et répartis entre certaines catégories, et l'exposition au risque associé aux placements individuels doit être limitée.

#### (i) Risque de taux d'intérêt

D'une manière générale, la valeur des titres à revenu fixe augmente s'il y a une baisse dans les taux d'intérêt et baisse si les taux d'intérêt augmentent. La variation des taux d'intérêt peut aussi influencer la valeur des titres de capitaux propres.

## **Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie**

**Notes complémentaires**

**31 mars 2013 et 2012**

### **21. Instruments financiers (suite)**

(e) Gestion des risques liés aux placements (suite)

(ii) Risque du marché

La valeur des titres de capitaux propres varie avec les conditions des marchés boursiers, qui sont affectés par les conditions générales de la conjoncture économique et du marché. La valeur des titres de capitaux propres va varier selon les événements dans les sociétés spécifiques ou les gouvernements qui ont émis les titres de capitaux propres. Le Collège atténue ce risque au moyen de contrôles visant à superviser et à limiter les niveaux de concentration.

(iii) Risque de change

La valeur des titres de capitaux propres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien sera affectée par les variations de la valeur du dollar canadien par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le titre est libellé. Le gestionnaire du portefeuille atténue le risque en limitant les niveaux de concentration.

### **22. Chiffres comparatifs**

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

## Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 1 - Analyse des recettes

Pour les exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

	2013				2012	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Subventions						
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités						
Fonctionnement	8 623 107 \$	-	-	-	-	8 623 107 \$
Projets spéciaux	13 955 089	-	-	-	23 319	13 978 408
Location	1 615 062	-	-	-	-	1 615 062
Besoins spéciaux	345 470	-	-	-	-	345 470
Services en français	10 097 857	-	-	-	-	10 097 857
Programme des services d'emploi	8 948 511	-	-	-	-	8 948 511
Programme de formation de base	1 713 880	-	-	-	-	1 713 880
Programme services d'emploi été	663 109	-	-	-	-	663 109
Subvention tenant lieu d'impôt	111 300	-	-	-	-	111 300
Ministères provinciaux	1 758 732	-	-	-	-	1 758 732
Ministères fédéraux	4 428 255	-	-	-	-	4 428 255
Gardienné - subvention salariale	50 404	-	-	-	-	50 404
- subvention de fonctionnement	235 575	-	-	-	-	235 575
	<u>52 546 351</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>23 319</u>	<u>52 569 670</u>
						<u>8 964 657 \$</u>
						14 644 648
						1 292 749
						317 164
						9 040 915
						8 669 220
						1 622 975
						938 544
						110 700
						2 118 260
						5 825 605
						64 772
						<u>271 075</u>
						<u>53 881 284</u>

## Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

### Renseignements supplémentaires

#### Annexe 1 - Analyse des recettes

Pour les exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

	2013				2012	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Droits de scolarité						
Étudiants - temps plein	4 062 086	-	-	-	-	3 625 215
- temps partiel	1 964 403	-	-	-	-	2 518 074
- programmes de courte durée	95 678	-	-	-	-	94 447
Autres frais auxiliaires	<u>898 251</u>	-	-	-	-	<u>703 491</u>
	<u>7 020 418</u>	-	-	-	-	<u>6 941 227</u>
Contrats de formation	<u>928 257</u>	-	-	-	-	<u>1 536 360</u>
Recettes auxiliaires						
Centre de conférences	6 397	-	-	-	-	3 648
Résidence	605 402	-	-	-	-	534 937
Stationnement	198 894	-	-	-	-	180 621
Garderie	99 676	-	-	-	-	139 616
Dons	-	40 343	-	-	529 849	320 475
Produits de cours	106 177	-	-	-	-	113 926
Placements (note 20)	531 755	174 737	-	-	445 644	1 691 425
Location de locaux	396 059	-	-	-	-	255 379
Autres	<u>1 548 576</u>	<u>298 583</u>	-	-	9 798	<u>1 121 134</u>
	<u>3 492 936</u>	<u>513 663</u>	-	-	<u>985 291</u>	<u>4 991 890</u>
Gains (pertes) non réalisés sur les placements	-	-	-	-	-	(299 357)
Amortissement des apports reportés - immobilisations	-	<u>3 713 599</u>	-	-	-	<u>3 667 113</u>
	<u>63 987 962 \$</u>	<u>4 227 262 \$</u>	-	-	<u>1 008 610 \$</u>	<u>69 223 834 \$</u>
			-	-	<u>70 087 788 \$</u>	<u>70 087 788 \$</u>

## Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

### Renseignements supplémentaires

#### Annexe 2 - Analyse des dépenses liées à l'enseignement

Pour les exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

	2013				2012	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel scolaire	13 969 501 \$	-	-	-	-	14 149 532 \$
- personnel administratif	4 296 858	-	-	-	-	4 380 440
- personnel de soutien	7 653 066	-	-	-	-	7 396 435
Avantages sociaux	5 161 803	-	-	-	-	4 951 969
Fournitures d'enseignement	767 694	-	-	-	-	1 192 146
Stages	13 451	-	-	-	-	19 127
Cotisations et abonnements	49 669	-	-	-	-	56 652
Perfectionnement professionnel	63 069	-	-	-	-	80 777
Frais de voyage	361 564	-	-	-	-	383 082
Affaires publiques	318 587	-	-	-	-	483 004
Entretien d'équipement	40 146	-	-	-	-	35 488
Télécommunications	398 132	-	-	-	-	567 654
Fournitures de bureau	382 518	-	-	-	-	726 081
Services contractuels	2 579 030	-	-	-	-	3 177 642
Services contractuels - enseignement	1 583 160	-	-	-	-	2 175 371
Location d'équipement	65 127	-	-	-	-	41 754
Loyer	2 026 077	-	-	-	-	1 843 566
Coût des marchandises vendues	259 490	-	-	-	-	273 571
Amortissement des immobilisations	-	1 151 515	-	-	-	1 497 036
	<u>39 988 942 \$</u>	<u>1 151 515 \$</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>43 431 327 \$</u>

## Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires  
Annexe 3 - Analyse des dépenses liées à l'administration  
Pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et 2012

	2013				2012	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel administratif	2 330 041 \$	-	-	-	-	2 330 041 \$
- personnel de soutien	2 422 666	-	-	-	-	2 422 666
Avantages sociaux	1 162 550	-	-	-	-	1 162 550
Cotisations et abonnements	61 228	-	-	-	-	61 228
Frais d'embauche	119 631	-	-	-	-	119 631
Perfectionnement professionnel	76 348	-	-	-	-	76 348
Frais de voyage	178 270	-	-	-	-	178 270
Affaires publiques	830 159	-	-	-	-	830 159
Entretien d'équipement	506 748	-	-	-	-	506 748
Télécommunications	200 135	-	-	-	-	200 135
Fournitures de bureau	166 863	132 814	-	-	-	299 677
Frais d'automobile	19 181	-	-	-	-	19 181
Frais d'audit	133 768	-	-	-	-	133 768
Frais professionnels	213 564	-	-	-	-	213 564
Services contractuels	1 519 970	-	-	-	-	1 519 970
Intérêts et frais bancaires	80 859	-	-	-	-	80 859
Location d'équipement	287 281	-	-	-	-	287 281
Mauvaises créances	45 792	-	-	-	-	45 792
Amortissement des immobilisations	-	197 697	-	-	-	197 697
	<b>10 355 054 \$</b>	<b>330 511 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>10 685 565 \$</b>
						<b>11 055 518 \$</b>

## Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

### Renseignements supplémentaires

Annexe 4 - Analyse des dépenses liées aux affaires des étudiantes et étudiants  
Pour les exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

	2013				2012	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel scolaire	389 196 \$	-	-	-	-	389 196 \$
- personnel administratif	761 329	-	-	-	-	761 329
- personnel de soutien	1 591 481	-	-	-	-	1 591 481
Avantages sociaux	606 926	-	-	-	-	606 926
Fournitures d'enseignement	80 305	-	-	-	-	80 305
Cotisations et abonnements	7 743	-	-	-	-	7 743
Perfectionnement professionnel	4 924	-	-	-	-	4 924
Frais de voyage	18 563	-	-	-	-	18 563
Affaires publiques	37 696	-	-	-	-	37 696
Télécommunications	4 036	-	-	-	-	4 036
Fournitures de bureau	38 528	-	-	-	-	38 528
Frais professionnels	7 928	-	-	-	28 115	36 043
Services contractuels	122 889	-	-	-	-	122 889
Bourses	830 161	-	-	-	1 255 704	2 085 865
	<u>4 501 705 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>1 283 819 \$</u>	<u>5 785 524 \$</u>
						<u>5 663 943 \$</u>

**Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie**  
**Renseignements supplémentaires**  
**Annexe 5 - Analyse des dépenses liées aux ressources matérielles**  
**Pour les exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012**

	2013				2012	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel administratif	97 095 \$	-	-	-	-	97 095 \$
- personnel de soutien	228 750	-	-	-	-	228 750
Avantages sociaux	83 017	-	-	-	-	83 017
Fournitures de bureau	21 586	-	-	-	-	21 586
Entretien	137 818	-	-	-	-	137 818
Services de sécurité	303 020	-	-	-	-	303 020
Services de nettoyage	548 036	-	-	-	-	548 036
Services contractuels	519 558	-	-	-	-	519 558
Services publics	1 305 802	-	-	-	-	1 305 802
Loyer	1 564 086	-	-	-	-	1 564 086
Assurances	157 382	-	-	-	-	157 382
Intérêts sur dette à long terme	363 494	-	-	-	-	363 494
Amortissement des immobilisations	-	2 893 403	-	-	-	2 893 403
	<u>5 329 644 \$</u>	<u>2 893 403 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>8 223 047 \$</u>
						<u>6 894 616 \$</u>



## Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

### Renseignements supplémentaires

#### Annexe 6 - Analyse des dépenses supplémentaires

Pour les exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

	2013				2012	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Allocations et bénéfices des participants	1 476 308 \$	-	-	-	-	1 504 322 \$
Impôts fonciers	<u>166 918</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>167 957</u>
	<u>1 643 226 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>1 672 279 \$</u>

**Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie**  
 Renseignements supplémentaires  
 Annexe 7 - Analyse des dépenses liées aux entreprises auxiliaires  
 Pour les exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

	2013				2012	
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Fonds de stabilisation	Fonds de dotation	Fonds de bourses	Total
Salaires - personnel de soutien	108 119 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	108 119 \$
Avantages sociaux	24 770	-	-	-	-	24 770
Fournitures	29 539	-	-	-	-	29 539
Services contractuels	664 393	-	-	-	-	664 393
Services publics	117 709	-	-	-	-	117 709
Intérêts sur dette à long terme	247 095	-	-	-	-	247 095
Amortissement des immobilisations	-	362 736	-	-	-	362 736
	<u>1 191 625 \$</u>	<u>362 736 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>1 554 361 \$</u>
						<u>1 144 623 \$</u>